

Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine

Herausgeber: Schweizer Heimatschutz

Band: 52 (1957)

Heft: 4

Artikel: St. Antoine et... l'ergot du seigle

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-173632>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

était-il capable quand il découvrait les vertus de l'adversaire! Preuve en soit l'admirable portrait que, dans ses *Souvenirs*, il traça du Président Haeberlin qui n'appartenait pas à son parti et devait être un jour le protecteur écouté de nos ligues idéalistes.

En réalité, Grellet ne se laissait prendre dans aucun filet; son goût de la découverte l'entraîna au loin; son goût de l'aventure aussi. *Casanova* ou *Catherine de Watteville*, l'étonnante cavalière, ne l'effarouchèrent point. *Les Saisons et les joies d'Arenenberg* lui valurent cependant quelques reproches de gens austères. « Et voilà pourquoi, dit-il dans un sourire, l'ouvrage, épousé depuis longtemps, est aujourd'hui introuvable »...!

Ce dont il ne se vantait pas, c'était en revanche des mérites qui firent de lui un officier de la Légion d'honneur, un chevalier de Léopold, au pays de la neutralité dans la tourmente. Guillaume Tell, en effet, ne l'eût pas

renié, cet archer glorieux dont l'ultime prouesse fut peut-être d'avoir donné Grellet à l'Helvétie. Car, entre les paradoxes, il en est un qui prime tous les autres. Le lauréat romand du Prix Schiller n'eut pour langue maternelle ni l'allemand ni le français ni l'italien ni le romanche, mais l'anglais que parlaient dans sa famille son père, l'héraldiste neuchâtelois, et sa mère vénérée. Voilà pour expliquer son humour à froid, ses impatiences, son cœur inquiet, mais encore son autonomie spirituelle.

Faut-il dès lors s'étonner si le voyageur, qui aimait la Suisse comme il le lui prouva, se sentit poussé vers les sources d'une civilisation en péril? Rome, « capitale du monde antique dont elle honore les origines sans renoncer à les développer dans le sens de la grandeur », apaisa son âme. L'Européen y trouvait une patrie qui ne l'arrachait point au sol où plongeait ses racines. La fleur venait de s'épanouir.

Henri Naeff

Hans Hofmann

Im Augenblick, da wir die letzte Hand an das schon im Probedruck vorliegende Heft legten, erreichte uns die bestürzende Kunde vom Tode unseres Vorstandsmitgliedes, Prof. Dr. h. c. Hans Hofmann. Auch der Heimatschutz hat einen unersetzlichen Verlust erlitten. Für heute müssen wir uns begnügen, der Trauerfamilie unser herzliches Beileid auszudrücken. Was Prof. Hans Hofmann für den Heimatschutz bedeutete, werden wir in der nächsten Ausgabe unserer Zeitschrift zu sagen versuchen.

Le décès du professeur Hofmann, docteur honoris causa, l'une des sommités de l'Ecole polytechnique fédérale, met en deuil le Comité central du Heimatschutz dont il était le précieux conseiller. La Rédaction dira prochainement tout ce que la Ligue du Patrimoine doit à cet éminent architecte et prie, dès maintenant, sa famille d'agrémenter l'expression de la plus vibrante et respectueuse sympathie.

Red.

St Antoine et... l'ergot du seigle

La brochure intitulée *La Ligue du patrimoine et la protection de la nature sonnent le rappel des bonnes volontés* est venue enrichir le dernier fascicule de notre revue (No 2/3 1957) pour le plaisir de nos lecteurs. Plusieurs ont pris la peine de nous en féliciter, ce dont nous leur rendons grâce. Semblables encouragements ne sont pas superflus, aujourd'hui moins que jamais où la Rédaction se frappe la poitrine.

Acceptant le cadeau que lui faisait l'administration de l'Ecu d'Or (savoir les pages 50 à 81), elle s'est inclinée en fermant les yeux. « A cheval donné on ne regarde pas la dent », dit un proverbe sage qui ne prétend point cependant justifier les traductions erronées. Or, il s'agit en l'espèce de la fresque récemment restaurée dans la chapelle Saint-Antoine de Waltalingen (p. 63). L'on y voit une foule de malheureux qui ne cherchaient nullement « dans le pain de seigle ergoté un remède à leurs souffrances ». C'est exactement le contraire qu'il fallait écrire. A cette cruelle hérésie, St Antoine qu'ils imploraient ne s'attendait pas.

Ils étaient atteints du « mal des ardents », effroyable épidémie, connue aussi sous le nom de « feu sacré » ou « feu Saint Antoine », qu'au début de notre siècle l'on attribuait à « la malpropreté du moyen âge », ce qui est tout aussi erroné. Bien que des maladies variées aient pu être jadis taxées de feu sacré, celle que représente ici notre peinture manifeste clairement les effets de l'ergot du seigle, parasite dont le poison mêlé au pain provoquait des troubles psychiques et vasculaires tels, qu'il en pouvait résulter jusqu'à l'invalidité totale, perte des membres y compris.

« L'ergot du seigle – veut bien nous apprendre M. Charles Béguin, docteur en pharmacie, que nous remercions ici – est mentionné pour la première fois comme médicament dans le *Kräuterbuch* d'Adam Lonitzer, paru en 1582; un emploi médicinal important ne date que du début du XIXe siècle; il n'est pas dit cependant que la toxicité de l'ergot n'ait été connue antérieurement et utilisée à des fins criminelles (avortements, par exemple). Empiriquement, l'on prit l'habitude de débarrasser le seigle de ses ergots dès la fin du XVIe siècle. De nos jours, l'ergot (ou

plutôt les principes définis qui en ont été extraits, en particulier par Stoll de Bâle) est utilisé en gynécologie, en obstétrique, ainsi que dans de nombreuses affections du système nerveux sympathique».

Quant à St Antoine, l'anachorète de la Thébaïde dont l'influence fut considérable de son vivant (il mourut en 356) et qui secourut avec succès les chrétiens d'Alexandrie persécutés par Maximin, il fut vénéré par l'Eglise d'Orient d'abord, puis par l'Eglise d'Occident dès le IXe siècle. Ses luttes intérieures donnèrent à l'imagination libre carrière et à l'art les compositions célèbres de Breughel le jeune, surnommé Breughel d'Enfer pour cette raison même. Sa victoire sur le Mal représenté souvent par le pourreau, en souvenir des démons expulsés par Jésus qui se jetèrent dans un troupeau de porcs (Luc VIII, 26-33), fit de St Antoine l'intercesseur des pauvres ardents que torturait l'Esprit malin. Sous son patronage se fonda, en 1070 déjà, une confrérie destinée à soigner les infections dites démoniaques, puis au XIVe siècle un ordre de chanoines réguliers qui eut des hospices dans toute l'Europe; l'on en connaît en Suisse quatre principaux à Bâle, Berne, Berthoud, Uznach.

Quod erat demonstrandum. Hélas, les médicasters de Molière parlaient aussi latin et par leurs *ergo* qui signifiaient *donc*, prouvaient que la fille de Géronte était muette. Tirons-en du moins pour conclusion que le dernier méfait de l'ergot ne saurait être l'ergotage!

(Note de la Rédaction.)

Talerverkauf 1957

Er ist gut verlaufen; das Ergebnis kommt annähernd demjenigen des Jahres 1956 gleich. An etlichen Orten, namentlich in den Großstädten, beeinträchtigte die im Land umgehende Grippe den Verkauf. So mußten sich allein in Zürich rund 500 Kinder, die sich für den Verkauf angemeldet hatten, statt mit den Taler auf die Straße gehen zu können, mit Grippefeier ins Bett legen. Andere Orte, die von der Seuche weniger heimgesucht wurden, meldeten z. T. bessere Ergebnisse, und der Ausfall wird im gesamten höchstens 1-2 % betragen. Da der Verkauf 1956 einer der besten war, dürfen wir mit dem heurigen Erfolg gleichwohl sehr zufrieden sein. Ausführliche Rechenschaft wird im kommenden Jahresbericht abgelegt werden.

Glückwünsche

Dem Schweizer Heimatschutz folgend, haben im Laufe dieses Jahres auch die Sektionen Aargau, Innenschweiz, Solothurn und Thurgau das erste halbe Jahrhundert ihres Bestehens gefeiert. Sie haben auf große Feste verzichtet, doch ihre Hauptversammlung entsprechend der Bedeutung des Tages ausgestaltet und guten Mutes Rückblick und Ausschau gehalten. Die Glarner Sektion, eine unserer jüngsten, feierte ihr 25jähriges Bestehen durch einen Ausflug ins Zürcherland, wo sie das von ihrem früheren Obmann, Architekt Hans Leuzinger, vorbildlich instandgestellte Schloß Greifensee besichtigte.

Der Heimatschutz des ganzen Landes entbietet den Jubilarinnen für ihr weiteres Wirken und Gedeihen sein herzliches Glückauf.

Buchbesprechungen

Natur- und Heimatschutz von Baselland in den «Jurablättern».

Die unter der Führung von Jakob Plattner stehende «Arbeitsgemeinschaft für Natur- und Heimatschutz Baselland» konnte das Heft 9/10 im 19. Jahrgang der «Jurablätter», die von Dr. G. Loertscher in Solothurn redigiert werden und im Verlag Habegger (Derendingen) erscheinen, zu einer Sondernummer *Baselland* ausgestalten. Von Dr. Rico Arcioni (Muttenz) stammt der darin veröffentlichte Jahresbericht 1956/57 dieses vielseitig tätigen Dachverbandes aller privaten Körperschaften, die sich der Erhaltung von Natur- und Kulturdenkmälern, dem Tier- und Pflanzenschutz und insbesondere auch der Gestaltung der heimatlichen Landschaft widmen. Der gleiche, in Rechtsfragen erfahrene

Verfasser behandelt in einem Sonderbeitrag auch die staatliche Verankerung des Natur- und Heimatschutzes im Baselbiet, insbesondere die Tätigkeit der seit 1924 bestehenden kantonalen Kommission, die 1957 ihren Einfluß auf die Verwendung eines erstmals bewilligten staatlichen Kredits für Subventionen geltend machen konnte. Weitere Beiträge betreffen Fischerei, Wild und Jagd, schöne alte Glocken, das Brauchtum im Leimental und das Rebhuhn in Baselbieter Talschaften. Besondere Bedeutung kommt sodann der von Zeichnungen und einer Restaurationsaufnahme begleiteten Studie «Architektur und Heimatschutz» von Georg Schwörer zu, die auch für andere Schweizer Landschaften, um der grundsätzlichen Hinweise willen, wegleitende Geltung beanspruchen dürfte.

E. Br.